

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE PAR APOWEB Licence Professionnelle ou Année Spéciale

➤ Du jeudi 19 août au vendredi 15 octobre 2021

ATTENTION : en raison de la fermeture annuelle de l'IUT du Havre aucune inscription ne sera possible du 16 juillet 2021 15h00 au 19 août 2021 9h00

---

### **La CVEC** **une démarche obligatoire à votre inscription** **(sauf cas prévus d'exonération, voir site du CROUS)**

---

**ATTENTION**



**Si vous entrez dans une formation en alternance avec un contrat de professionnalisation vous ne réglez ni la CVEC, ni les droits d'inscription.**

**Si vous entrez dans une formation en alternance avec un contrat d'apprentissage vous devez vous acquitter de la CVEC mais vous ne réglez pas les droits d'inscription.**

La loi d'orientation et de réussite des étudiants a institué une **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**. Pour plus de renseignements, consulter : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Cette contribution est « destinée à favoriser votre accueil et votre accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à votre intention »

Le montant de la CVEC est fixé à 92 €, et elle doit être acquittée auprès du CROUS : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

**Vous ne pourrez pas vous inscrire à l'IUT du Havre sans cette attestation**

C'est votre 1<sup>ère</sup> inscription à l'IUT du Havre :

Vous devrez procéder à votre inscription administrative (170 euros) à l'IUT du Havre par APOWEB :

<https://primo.univ-lehavre.fr>

Votre identifiant est composé du préfixe **EC** suivi de votre N° de dossier ecandidat exemple :

N° de dossier **3A1V1AAA**  **EC3A1V1AAA (=code OPI)**

Si vous êtes déjà étudiant à l'IUT du Havre vous devrez vous réinscrire via **votre ENT** ou par APOWEB :

<https://reins.univ-lehavre.fr>

**ATTENTION**



Les étudiant.e.s ayant été admis.e.s pour une formation en **alternance** doivent impérativement réaliser leur inscription en deux phases :

**1<sup>ère</sup> phase** : inscription administrative dématérialisée par APOWEB qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'une réinscription

**2<sup>ème</sup> phase** : demande dématérialisée de contrat de formation professionnelle à travers l'application Ypareo et suivre la procédure

<https://univ-lehavre.ymag.cloud/index/preinscription/>

A noter pour vous inscrire :

- Le paiement par Carte Bancaire est obligatoire avec une possibilité de paiement en 3 fois.
- Les pièces justificatives sont à transmettre au format numérique via l'application [<https://pjweb-primo.univ-lehavre.fr>]. Les formats attendus sont .jpg, .jpeg pour les images et .pdf pour les documents.
- Pour consulter votre "dossier" inscription : <https://primo-consult.univ-lehavre.fr>. L'accès à cette plateforme se réalise à l'aide du code étudiant qui vous a été attribué lors de votre inscription.
- Après réception, contrôle et validation des pièces transmises, votre inscription administrative sera validée.

Votre carte étudiante "papier" sera transmise à **votre secrétariat pédagogique**

Pour obtenir votre carte étudiante « **LEOCARTE** » vous devez en faire la demande sur :  
<https://esup-sgc.univ-lehavre.fr>

Une photographie d'identité au format numérique vous sera demandée. Cette dernière sera imprimée sur votre léocarte.

Un mail vous informant que votre léocarte est imprimée vous sera envoyé sur votre messagerie universitaire « nom.prenom@etu.univ-lehavre.fr »

Vous devrez la retirer auprès de votre secrétariat pédagogique.

Cette carte vous permet :

- d'attester de votre statut étudiant,
- de vous présenter aux examens,
- effectuer le paiement de plusieurs services (restaurants universitaire du CROUS, cafétéria, photocopies/impressions...),
- emprunter des ouvrages auprès de la bibliothèque universitaire,
- profiter de bons plans...

En cas de difficulté veuillez contacter le service Formations de l'IUT par courriel à :

[iut-scol@univ-lehavre.fr](mailto:iut-scol@univ-lehavre.fr) ou par téléphone aux : 02.32.74.46.04 ou 02.32.74.47.35 ou  
02.32.74.47.79

**Le service Formations de l'IUT sera fermé du vendredi 16 juillet 15h au lundi 23 août 2021 9h.**